

Une école de la réussite de tous

Sylvie Gomas

Ce titre est celui donné à un rapport du CESE (Conseil Economique Social et Environnemental, 3° instance après l'Assemblée Nationale et le Sénat). Ce rapport a été porté par Marie-Aleth Grard, vice présidente du mouvement ATD Quart Monde. Il a été adopté il y a quelques mois à une large majorité et ses recommandations se retrouveront peut-être dans les prochains textes du ministère de l'Education.

Si cette association dont le but est « d'éradiquer la misère » se préoccupe de l'école c'est que son fondateur avait compris que l'accès de tous à l'éducation et à la culture est primordial pour permettre aux personnes les plus exclues de connaître et défendre leurs droits fondamentaux. Les derniers chiffres qui traitent de la corrélation entre le niveau social et la réussite scolaire sont éloquentes (rapport n° 2001-09 du CESE) et alarmants puisqu'ils démontrent que l'école tend à creuser les inégalités entre enfants des différentes classes sociales et ne permet plus aux plus défavorisés d'entre eux de « monter dans l'échelle sociale ».

Je tenais à vous faire connaître cet avis et les préconisations qu'il contient car les rencontres ICEM comme celles du réseau école d'ATD Quart Monde sont des lieux où nous partageons nos expériences et où nous cherchons à faire réussir tous nos élèves. Nous trouverons donc dans ce rapport de quoi conforter notre pratique et, au besoin, la justifier auprès de nos hiérarchies.

Le rapport développe 3 principes fondamentaux :

- l'école doit être une école inclusive
- la mixité sociale et scolaire doit être une situation normale dans les écoles
- la politique publique doit soutenir et évaluer les initiatives.

Pour un traitement plus inclusif des difficultés scolaires pour tous et dans tous les territoires le CESE recommande :

- de prévenir les difficultés scolaires dès la maternelle (en évitant les fermetures de classe, développant les RASED ; élargissant le dispositif « plus de maîtres que de classes »...)
- de réduire les inégalités scolaires dans l'orientation scolaire
- d'essayer le référentiel d'éducation prioritaire (en facilitant les échanges entre les zones prioritaires et autres...).

Pour ouvrir davantage l'école comme « lieu social » le CESE recommande :

- de faciliter la découverte et la compréhension du milieu (rencontres institutionnalisées avec tous les partenaires du projet Educatif territorial...)
- de considérer les parents comme un maillon essentiel (en multipliant les espaces parents, formant les parents délégués...).

Pour que se développent des pratiques pédagogiques innovantes le CESE recommande :

- de développer les pratiques coopératives
- de mettre en place une évaluation qui encourage et donne des repères communs.

Pour renforcer la formation le CESE recommande :

- d'institutionnaliser l'analyse de pratiques
- de renforcer la formation initiale et continue.

Pour en savoir plus vous pouvez vous rendre sur le site :

www.atd-quartmonde.fr/oui-lecole-de-la-reussite-de-tous-existe-deja/

Voir aussi la revue *CPE* N° 367-368

(http://www.icem-freinet.net/~idem68//367_19.pdf) et 369

(http://www.icem-freinet.net/~idem68//369_17.pdf)

